

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, le 6 octobre 2020, s'est réuni à la salle Balavoine, sous la présidence de M. Patrick NICOLE-WILLIAMS, Maire.  
Secrétaire de séance : L. DI SANTO

**PRESENTS** : Mmes et MM. P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, C. KOPFERSCHMITT, J. DOS SANTOS, D. PENOT, J.C. DURA, M. LORIOT-CARNIS, Y. TOUYERAS, N. GUSTO, G. GENTHON, M. FAYET, J. GUILLERMINET, C. GAMBIER-ORTIZ, M. GUENNOUN, M. LOMBARD, Z. MAZARI, L. DI SANTO, B. LOUKILI SENHAJI, M. TUNCA, H. KHETTAB, J. GAGET, A. CROS, L. GRONDIN, C. DEBRYE, J-N. SALMON, K. HALLOUL, A. SAGIROGLU, C. DUMOULIN, B. JAN, L. NASSISI, A-V. MITTENDORFER

**REPRESENTES** : R. MESLEM pouvoir à J.C. DURA, A. VERJUS pouvoir à J.N. SALMON

DOMAINE	COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS	VOTES
<b>AFFAIRES JURIDIQUES</b>	Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire.	Le conseil prend acte
	Le conseil municipal approuve les procès-verbaux des 3 et 10 juillet 2020.	unanimité
	Le conseil municipal actualise, dans le cadre des délégations permanentes du conseil municipal au Maire, la délégation de fixation des droits et tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal.	28 voix pour, 5 abstentions
	Le conseil municipal approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Villefontaine et le CCAS de Villefontaine pour les marchés d'assurances.	unanimité
	Le conseil municipal autorise la commune à recourir à la télétransmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité : délibérations, arrêtés, documents budgétaires et financiers, marchés publics et contrats de concessions.	unanimité
	Le conseil municipal approuve le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres de Villefontaine.	30 voix pour, 3 voix contre
	Le conseil municipal désigne Christian GUETAT en tant que correspondant défense.	25 voix pour, 8 abstentions
	Le conseil municipal approuve la charte d'utilisation du wifi public de la commune de Villefontaine.	unanimité
<b>COHESION SOCIALE</b>	Le conseil municipal approuve les conventions relatives à l'organisation des agences postales communales des Roches et des Fougères.	unanimité
	Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée du GIP Réussite Educative Nord-Isère : Danielle PENOT, titulaire et Bouchra LOUKILI SENHAJI, suppléante. Le conseil municipal désigne pour siéger au conseil d'administration du PIMMS de l'Isère et au Prado : Danielle PENOT.	25 voix pour, 8 abstentions
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Le conseil municipal approuve les modifications apportées au tableau des effectifs.	unanimité
	Le conseil municipal fixe les taux d'avancements de grades de la commune à 100 % pour les avancements de grades et pour la durée du mandat.	unanimité
<b>FINANCES</b>	Le conseil municipal adopte l'ajustement du plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation énergétique du groupe scolaire Galilée.	unanimité

<b>FINANCES</b>	Le conseil municipal accorde la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 40 %, soit 459 670,40 € pour le remboursement d'un prêt au bénéfice de Alpes Isère Habitat OPH pour l'opération « Buisson Rond ».	unanimité
	Le conseil municipal accorde la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 40 %, soit 39 486,40 € pour le remboursement d'un prêt au bénéfice de Alpes Isère Habitat OPH pour l'opération résidence « Le Moras ».	unanimité
	Le conseil municipal accorde la garantie d'emprunt de la commune à hauteur de 40 %, soit 960 000 € pour le remboursement d'un prêt au bénéfice de la Société Dauphinoise pour l'Habitat pour l'ensemble immobilier « Village Dauphinois ».	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 150 € au Comice Agricole du Nord Dauphiné.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 800 € à l'Association Sportive de Villefontaine, section ski junior.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville.	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 1 750 € à l'association API TRI	unanimité
	Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Avenir Basket Dauphiné.	unanimité
<b>ECONOMIE DE PROXIMITE</b>	Le conseil municipal autorise le maire à signer les avenants aux conventions de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord –Isère (CCINI) et avec la Chambre de Métier et de l'Artisanat de l'Isère (CMAI) dans le cadre du FISAC. Il attribue une subvention exceptionnelle de 7 638 € à la CCINI et de 4 839 € à la CMAI.	unanimité
	Le conseil municipal approuve le règlement d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.	unanimité
<b>AMENAGEMENT ET VALORISATION DU TERRITOIRE</b>	Le conseil municipal nomme la rue d'accès au centre tennistique, à la Base et aux terrains de sports à l'arrière : « Rue des Sports ».	unanimité
	Le conseil municipal nomme la rue d'accès aux terrains de sports, aux vestiaires et au logement : « Rue de la Prairie ».	unanimité
	Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de vente par la SDH à ses locataires de 89 logements sis 53 rue Kahl Am Main.	unanimité
<b>VIE SCOLAIRE</b>	Le conseil municipal autorise la commune à titre exceptionnel, dans le contexte sanitaire lié au Covid 19, à ne pas facturer l'intégralité des prestations temps méridien et ALSH les jours d'éviction pour les enfants symptomatiques et les « cas-contacts ».	unanimité
<b>CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL</b>	Le conseil municipal prend acte de la candidature de Villefontaine pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt auprès de l'ADEME et la Banque des Territoires dans le cadre du schéma directeur immobilier et énergétique.	Le conseil prend acte

Le Maire,

Patrick NICOLE-WILLIAMS